

contestations, de répondre aux plaintes, aux questions que m'adressent les intéressés. Alors, il m'est facile de faire connaître si les enfants font ou ne font pas de progrès, et si les instituteurs remplissent fidèlement leurs obligations.

Les commissaires qui me paraissent se faire un devoir et me font le plaisir d'assister en corps et régulièrement, à chacune de mes visites, sont surtout ceux de St. Augustin, de St. Laurent, de St. Jean, de Ste Anne, de St. Joachim, de St. Casimir, des Grondines, du Cap-Rouge, et de Stoneham.

Quelquefois aussi, je rencontre les commissaires de Ste. Foye, de l'Ancienne Lorette, de St. Colomb, du Château-Richer, de St. Roch, et du Cap-Santé.

Dans plusieurs municipalités, bon nombre de contribuables ont à cœur d'assister à mes visites, dans leurs arrondissements respectifs. Je profite de l'occasion pour leur expliquer les avantages d'écoles bien conduites; je leur fais comprendre la nécessité d'y envoyer régulièrement leurs enfants et combien il est de leur devoir de fournir, pour leur instruction, livres, papier, cahiers, ardoises et tous autres articles indispensables; que c'est dans les progrès de leurs enfants qui sortent triomphants des examens, qu'ils doivent trouver la douce récompense des sacrifices qu'ils s'imposent pour les faire instruire.

Dans le Rapport que j'aurai l'honneur de vous transmettre après ma tournée d'inspection de l'été prochain, je pourrai compléter l'état statistique des écoles sous contrôle, ainsi que celui des écoles indépendantes.

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur PLEES.

J'ai l'honneur de vous transmettre mon premier rapport sur les écoles de mon district d'inspection. J'ai peu de remarques à faire. La petite vérole et la coqueluche ont été cause que les écoles ont été peu fréquentées dans le cours du printemps; mais, en général, j'y ai constaté des progrès. Je vais de suite les indiquer.

Ecoles protestantes de la ville de Québec.

1. L'école que tient Madame Brown est au premier rang; la méthode et le zèle de cette institutrice méritent les plus grands éloges. Cette école est fréquentée par 20 élèves; les plus avancés apprennent la philosophie naturelle, l'histoire ancienne et moderne, la grammaire française et anglaise, l'usage des globes, &c.

2. L'école tenue par M. C. R. Geggie continue de progresser. Le nombre d'élèves porté sur le registre de l'école est de 71, et environ 50 la fréquentent régulièrement. Les résultats de mon dernier examen à cette école m'ont donné une preuve certaine que le zèle et l'aptitude du maître, que j'ai déjà eu le plaisir de mentionner, n'ont pas diminué. Les enfants ont parfaitement répondu sur la grammaire anglaise et la géographie. J'ai constaté du progrès dans les exercices sur la composition, l'orthographe exécutée verbalement et par dictées. Les classes sont bien fournies de planches noires et de mappemondes.

Plusieurs jeunes gens fréquentent cette école dans le but de se perfectionner dans l'arithmétique et la tenue des livres: Part de la navigation y est aussi enseigné.

3. L'école No. 1 de St. Roch, tenue par Madame McLean et ses deux filles et fréquentée par 28 enfants de l'un et de l'autre sexe, va toujours en progressant. J'y ai constaté du succès dans la géographie et l'arithmétique mentale; l'écriture, en général, est bonne.

4. L'école No. 2 de St. Roch, que tient Mlle. Parker et qui est fréquentée par 37 élèves de l'un et de l'autre sexe, continue de progresser. Le bon ordre observé dans cette école, la fermeté avec laquelle les élèves ont répondu aux questions difficiles que je leur ai posées, sont une preuve évidente des efforts et de l'aptitude des institutrices.

5. L'école No. 2 de St. André, sous la direction de Mlle. Geggie, n'est pas fréquentée par un nombre d'enfants aussi considérable que celui de l'année dernière. Ceci ne doit pas être attribué à l'incapacité ou au manque de zèle de l'institutrice, mais bien à l'établissement d'une école ouverte, il y a quelques mois, dans le voisinage de celle-ci. Il reste, néanmoins, 25 enfants la fréquentant encore.

6. L'école de Champlain, sous la direction de M. et Madame Lloyd, a été fréquentée par 35 enfants des deux sexes durant les derniers six mois; cette école est bien dirigée et fait des progrès rapides. Les élèves qui suivent ses classes durant l'hiver en sont généralement absents durant l'été, à cause des travaux qui les appellent ailleurs, et ces absences sont non-seulement nuisibles à l'avancement de chaque enfant, mais elles sont au détriment du progrès général de l'école, par les irrégularités qu'elles occasionnent.

7. Hors des limites de la ville se trouve l'école de M. Purdie; les enfants de l'un et de l'autre sexe qui la fréquentent sont au nom-

bre de 31. Madame Purdie enseigne aux filles les éléments de la musique vocale, le tricot et les ouvrages à l'aiguille. Les maîtres, par leur douceur et leur attention, ont su s'acquiescer l'estime de leurs élèves. A ma dernière visite, je les ai questionnés sur les diverses matières enseignées, comprenant la grammaire anglaise, la géographie, l'arithmétique, la mesure, etc., et ils ont répondu admirablement bien.

8. Ecole dissidente de la municipalité de St. Roch. Cette école, ouverte depuis peu de mois dans une maison construite pour cet objet, est fréquentée par 30 enfants. Les progrès que j'y ai constatés à ma dernière visite, m'ont pleinement satisfait.

Extraits des Rapports de M. l'Inspecteur HUBERT.

Si, durant les années qui viennent de s'écouler, je me suis contenté de ne donner dans mes rapports que des statistiques et de ne faire que quelques observations générales, c'est que je craignais de devenir fatigant par la monotonie des répétitions. J'avais d'ailleurs si peu de progrès à constater. Mon rapport de cette année offre d'importants résultats.

J'ai en premier lieu remarqué que les bureaux d'examineurs se sont montrés plus sévères dans leurs examens des personnes qui se destinent à l'enseignement, quoique cependant on ait accordé des diplômes à des aspirants qui n'avaient pas l'âge voulu par la loi. Les contribuables se montrent aussi plus zélés pour l'éducation de leurs enfants; ce zèle néanmoins ne paraît pas encore beaucoup chez les commissaires; mais le temps fera disparaître l'apathie de ces fonctionnaires de la loi.

On construit aujourd'hui de nouvelles maisons d'école et l'on répare les vieilles maisons; à force d'instances, je suis parvenu à les faire garnir du matériel nécessaire. Une école en effet pourvue de tout ce qu'il lui faut ne manque jamais d'élèves qui la fréquentent.

Il est certaines écoles que j'ai visitées avec plaisir, et où régnait la discipline la mieux entendue. D'autres écoles étaient dirigées par des maîtres ignorant cet important moyen d'éducation. Mais, petit à petit, des réformes salutaires s'opéreront et j'ai lieu d'espérer que les bonnes méthodes d'enseignement trouveront partout des instituteurs qui les mettront en pratique.

Je dois faire remarquer qu'en général les instituteurs et les institutrices sont mal payés. Souvent l'année finit et ils n'ont encore reçu que la moitié de ce qui leur est dû; ce qui diminue de 12 ou 15 pour cent un salaire déjà assez mince, et les contraint d'acheter à crédit et de payer souvent très-cher des choses qu'avec de l'argent comptant ils auraient à bon marché.

La cause de cet abus vient de ce que, malgré mes fréquentes injonctions, les commissaires négligent de faire payer la cotisation aux contribuables. Au lieu de la faire rentrer dans le cours de l'automne ou au commencement de l'hiver, temps auquel le cultivateur a les moyens de l'acquitter, ils attendent pour la percevoir jusqu'à la fin de l'hiver et au printemps; la conséquence de cette négligence est qu'à cette époque de l'année la récolte est depuis longtemps vendue et en général on en a dépensé le produit. De là, impossibilité morale de percevoir les arriérés de l'impôt.

Non-seulement on paye mal les instituteurs; mais, dans quelques localités, au lieu d'augmenter leurs salaires, on les a diminués. Cette injustice porte le découragement dans l'âme de l'instituteur, qui, dans ce cas, ne se livre qu'avec peine à l'exercice de ses fonctions. C'est pour ne pas s'attirer l'animosité des contribuables que les commissaires en agissent de la sorte. Ils ne veulent pas augmenter la cotisation; et c'est en réduisant les salaires de leurs maîtres et maîtresses qu'ils pourvoient aux autres besoins de l'école. Ils se trompent cependant d'une bien étrange manière. Le public ne sera pas longtemps encore sans les blâmer de leur coupable économie; car, coûte que coûte, l'on veut s'instruire.

Les parents, en général, préféreraient que les commissaires pourvussent eux-mêmes à tout ce dont ont besoin les enfants dans les écoles, plutôt que de s'en occuper eux-mêmes.

Je me suis efforcée, en faisant la visite des livres et comptes des secrétaires-trésoriers, de leur faire comprendre qu'il serait mieux d'adopter une manière uniforme de les tenir. En général, les secrétaires-trésoriers administrent honnêtement les finances des commissaires.

Des trois comtés de mon district d'inspection, le comté de St. Maurice est celui où j'ai remarqué que l'on faisait le plus de progrès. On y compte 29 écoles élémentaires, 3 écoles modèles, 5 académies et un collège classique: toutes ces institutions renferment 2186 élèves.

Le comté de Champlain renferme 35 écoles élémentaires, 3 écoles modèles et 1 académie. Nombre d'élèves, 2201.

Il y a, dans le comté de Maskinongé, 38 écoles élémentaires et